



# JOURNAL OFFICIEL

## District Seine & Marne

### SOMMAIRE

- Agenda
- Informations Diverses
- PV Comité Directeur du 24.10.2020
- Info PV Commission de Discipline du 28.10.2020
- Info PV Commission d'Appel Disciplinaire du 22.10.2020
- PV Commission d'Arbitrage du 28.09.2020
- PV Commission d'Arbitrage - section administrative du 22.10.2020
- PV Commissions restreintes d'Organisation des Compétitions des 27.10.2020 & 29.10.2020

### COMMUNIQUÉ PRESSE FFF

#### COVID 19 : DÉCISION DE LA FFF CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

A la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF a pris la décision de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1er décembre.

Toutes les rencontres qui ne pourront se jouer durant cette période seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les championnats du National, de la D1 Arkema et de la D1 Futsal ne sont pas concernés par cette décision. Les matchs pourront donc se jouer, à huis clos.

Les rencontres internationales initialement prévues de l'Equipe de France, de l'Equipe de France Féminine et des Espoirs sont également maintenues.

Le monde du football se doit de participer à l'effort collectif pour lutter contre la deuxième vague de cette épidémie.

### FONCTIONNEMENT DU DISTRICT - SEMAINE 45

#### FERMETURE DU DISTRICT

Les sites de MONTRY et de MELUN sont fermés jusqu'à nouvel ordre

Le District reste, bien entendu, joignable par mail ou téléphone

- mail : [secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)
- téléphone : 06.43.70.72.10

### OFFRE D'EMPLOI



**Le District 77 recrute au sein de son Service Technique un ou une CTD DAP**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le **lundi 16 novembre 2020** exclusivement par courriel.

Les missions relatives au poste de CTD DAP, les qualités souhaitées ainsi que les compétences métier requises sont précisées dans la fiche de poste en page intérieure de ce numéro.

### FORMATIONS ÉDUCATEURS

En raison des conditions sanitaires actuelles, toutes les formations CFF qui étaient programmées jusqu'au samedi 07 novembre 2020 sont ajournées

### CALENDRIERS FOOT A 11

Dans ce numéro retrouvez la mise à jour des calendriers

- ◆ U14 D4A
- ◆ U14 D4C
- ◆ U16 D3A
- ◆ VETERANS D4A

# Agenda du District

## EN VISIO CONFÉRENCE

### COMMISSIONS

Mardi 03 novembre 2020

Commission des Statuts & Règlements

18 heures

Mercredi 04 novembre 2020

Commission de Discipline

18 heures

Jeudi 05 novembre 2020

Commission d'Appel Disciplinaire

18 heures 45



## DISTRICT SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Agréé à la Sous-Préfecture de Meaux le 13 octobre 2016 sous le n° w771000325

### Offre de Poste CTD-DAP

Conseiller(e) Technique Départemental(e) chargé(e) du Développement et l'Animation des Pratiques

#### **DÉVELOPPER - ACCUEILLIR – ANIMER**

##### DESCRIPTION DU POSTE

Le CTD-DAP est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Président de District et soumis à l'encadrement opérationnel du Directeur Administratif.

- Développer et animer des pratiques « jeunes » du football de base (U6 - U19).
- Développer la pratique féminine et les nouvelles pratiques.
- Participer aux formations d'éducateurs.
- Accompagner les projets clubs et suivi des labels.
- Visiter et conseiller les clubs.

##### MISSIONS GLOBALES

***La répartition des missions, ci-dessous, sera adaptée en fonction de l'organisation de l'équipe technique départementale.***

Participer aux réunions de coordination de l'Équipe Technique Régionale.

Participer à l'organisation de l'ensemble des calendriers jeunes et nouvelles pratiques (Futsal, Beach Soccer, Loisirs) au niveau du département.

Organiser, mettre en place et suivre les différentes pratiques et compétitions sur son territoire.

Participer à la promotion des nouvelles pratiques (Futsal, Beach Soccer, Foot loisir, Foot urbain, Foot5, Futnet, Foot en marchant).

Assurer le développement de la pratique féminine jeune sur son territoire.

Mettre en place et suivre le label « jeunes ».

Assurer le développement des écoles féminines. Label Féminin

Assurer le développement du Futsal. Label Futsal

Animer le réseau des Responsables « écoles de football ».

Mettre en place et animer les journées événementielles fédérales relevant du football de base U6 - U13.

Mettre en place et animer les journées événementielles locales pour les autres catégories de jeunes.

Mettre en place et suivre le Programme Éducatif Fédéral.

Apporter un soutien pédagogique aux clubs.

Encadrer des séances correspondant au football de base au sein des clubs et observer les rencontres.

Participer, avec le CTF, aux actions du PPF (Projet Performance Fédéral : détectations & Sections Sportives).

Toute la correspondance doit être adressée soit :

**Au siège Social** : 19 rue de Dammarie – 77000 MELUN / Tél. : 01.64.83.57.57 / Télécopie : 01.64.83.57.58

**A la Direction Administrative** : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY / Tél. : 01.60.04.14.44 /

Télécopie : 01.60.04.87.74

[secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)

Encadrer les formations (jusqu'aux U13).  
Organiser la formation continue des éducateurs du football de base.  
Mettre en place, avec le CTF, le programme du football en milieu scolaire (à l'école élémentaire).  
Organiser, avec le CTF, des actions en direction des publics handicapés.

Participer aux commissions correspondant à l'organisation et l'animation du football de base.  
Observer des rencontres relevant de la pratique du football de base.  
Suivre les effectifs.  
Rédiger des bilans et réaliser des statistiques.  
Conseiller les clubs.

### PRÉ-REQUIS

Être titulaire : du DEF, du BEES 2 Football, du DES ou du BEF.  
Être titulaire du permis B

### COMPÉTENCES MÉTIER

Expérience d'encadrement du football chez les jeunes.  
Vision globale de l'activité football.  
Compétence en méthodologie de projet.  
Pratique et maîtrise de l'outil informatique.

### QUALITÉS

Capacité à convaincre.  
Sens du relationnel, de la communication et du travail d'équipe.  
Fortement autonome et organisé.  
Adaptabilité.  
Forte sensibilité terrain.  
Rigueur technique et administrative.

### MODALITES PRATIQUES

Le poste est incompatible avec une fonction exercée au sein d'un club de football.  
Poste recruté en catégorie C de la CCPAAF.  
Poste basé à Melun ou à Montry - Déplacements fréquents sur le département de la Seine et Marne.

**Les candidatures (lettre de motivation et C.V) sont à adresser par messagerie avant le 16/11/2020 à :**

**Monsieur le Président du District Seine et Marne de FOOTBALL**

[pcollot@seineetmarne.fff.fr](mailto:pcollot@seineetmarne.fff.fr)

[direction@seineetmarne.fff.fr](mailto:direction@seineetmarne.fff.fr)

Toute la correspondance doit être adressée soit :

**Au siège Social** : 19 rue de Dammarie – 77000 MELUN / Tél. : 01.64.83.57.57 / Télécopie : 01.64.83.57.58

**A la Direction Administrative** : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY / Tél. : 01.60.04.14.44 /

Télécopie : 01.60.04.87.74

[secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)



# Comité Directeur

## PROCÈS VERBAL du samedi 24 octobre 2020

### Voie électronique

**Présidence** : Philippe COLLOT

**Secrétaire de séance** : Christiane CAU

**Présents** : Pascal ANTONETTI - Pierre BILLARD - Michel BORTOT - Stéphanie DI BENEDETTO - Vincent DUPRE - Dominique GODEFROY - Monique MACHO - Daniel MALHERBE - Bernard MARMION - Patrick POIX - Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHEM - Orlando VIEIRA - Gérard VIVES

#### 1. Proposition de modification de la structure des groupes U14-D4

Suite au retrait de plusieurs équipes, la composition des différents groupes est désormais déséquilibrée.

De sorte à privilégier l'attrait sportif, le Comité Directeur valide le passage de 4 à 3 groupes, en tenant compte au maximum de la répartition géographique.



# Commission Départementale de Discipline

## **INFORMATIONS**

### **PROCÈS VERBAL du mercredi 28 octobre 2020**

**Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS**

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

## **RECEPTION COURRIERS – DOSSIER CLOS**

**Match 23276757  
Servon 2 – Nanteuil 2  
SENIORS Coupe COMITE du 18/10/2020**

## **REPRISE DE DOSSIERS**

**Match 22522972  
Champenois Mam. Ver. 1 – Pays Bières 1  
SENIORS D3E du 04/10/2020**

**Match 22523698  
Gatinais 11 – Bombon 11  
VETERANS D3C du 11/10/2020**

**Match 23276709  
Brie Est 1 – St Pathus 1  
SENIORS Coupe 77 du 18/10/2020**

**Match 23285565  
Entente CGOV 5 – Brie Est 5  
CDM Coupe 77 du 18/10/2020**

**Match 23285701  
Ferrières 21 – Entente CGOV 21  
+45ANS Coupe COMITE du 18/10/2020**

**Match 23281767  
Provins Sourdun 1 – Avon/Hericy 2  
U16 Coupe COMITE du 18/10/2020**

## **CHAMPIONNAT**

**Match 23261510**  
**Entente CGOV 6 – Marolles 5**  
**CDM D2C du 25/10/2020**

## **DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION**

**Match 23072122**  
**Fontainebleau 2 – Bagneaux Nem. 2**  
**Coupe Comité SENIORS du 19/09/2020**

**Match 22522789**  
**Cosmo 1 – Courtry 1**  
**SENIORS D3C du 27/09/2020**

**Match 22525352**  
**Lesigny 1 – Champs 1**  
**SENIORS D2B du 04/10/2020**

**Match 22520128**  
**Bussy 2 – Meaux CS / Nanteuil 2**  
**U18 D2B du 11/10/2020**

**Match 23276706**  
**Dammarie les Lys 1 – St Thibault 1**  
**SENIORS Coupe 77 du 18/10/2020**



# Commission d'Appel Disciplinaire

## **INFORMATIONS**

### **PROCÈS VERBAL du jeudi 22 octobre 2020**

Le Procès-Verbal de la rencontre ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

Match 22523506  
Coulommiers 11 – Courtry 11  
VETERANS D3A du 27/09/2020





# Commission Départementale d'Arbitrage

## PROCÈS VERBAL du lundi 28 septembre 2020

Par visio-conférence

**Animation** : Larbi BENCHEIKH

**Secrétaire de séance** : Alain WATTIAU

**Présents** : Dominique CHATELLIER - Emmanuel TULOUP - Claude ADAM - Farid FLISSI - Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur) - Jean-Marie ROBY - Laurent LITRE - Alhassane ROTH - Olivier FREMIOT - Mokola DOUCOURE - Patrick PHILIPPE

**Absents excusés** : Bernard MARMION (Représentant des Arbitres au CD) - Florent MARMION - Fabrice ZANNIER - Fabien EL MKELLEB - Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur) - Michel NIEGARDOWSKI - Cyril DELL ANGELA

**Absents non excusés** : Malik MEBARKI - Karl PRATLONG - Mickael HADJADJ - Mohamed MORIBA DIAKITE - Serge BABET (Commission technique).

Ouverture de la séance : 19h00

### **ORDRE DU JOUR de la réunion :**

- Accueil de nouveaux arbitres du District77.
- Courriers divers et démissions.
- Activité CDA pour Octobre 2020.
- La vie des sections.
- Tour de table.

Le Président soumet à l'approbation de la CDA le PV de la réunion du 28/08/2020. Ce PV est adopté avec les remarques formulées.

Ludovic VANTYGHEM: Point sur la vie du district.

### Accueil de nouveaux arbitres du District77 :

Accueil de M.EL GOUMLI Hassan (district de l'Aude), et M. LEFEBVRE Nicolas (District de la Côte d'Opale).

La CDA souhaite la bienvenue à ces nouveaux arrivants et les informe des procédures administratives ainsi que des modalités des désignations.

### Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances

- La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après :

M. Thierry BLANC : mail du 14/09/2020 pour récusation d'observateur.

La CDA informe M. BLANC qu'elle ne peut donner suite à sa demande.

La CDA rappelle également que les membres CDA ainsi que les observateurs sont nommés par le Comité de Direction du District, et qu'à ce titre, ceux-ci bénéficient de la confiance des instances dirigeantes du District.

- Démissions :

Moussa SIDIBE.

Tengis ZORIGTBAATAR.

David DELZOR à la fin de la saison 2020/2021.

Jean Paul FRABOULET, effective à partir du 14/12/2020.

La CDA remercie tous ces arbitres pour la disponibilité et l'engagement envers l'arbitrage Sine et Marnais.

- Déconvocations, indisponibilités, certificats médicaux et de reprise transmis à ce jour.
- Transmissions bordereaux médicaux.
- Echanges dans le cadre du renouvellement des dossiers médicaux et des licences arbitres pour la saison 2020/2021.
- FAR et Formation continue : La situation sanitaire actuelle ne permet pas la tenue d'une telle formation. Une organisation et un nouveau format est à l'étude.
- Remise des écussons aux arbitres Module 3 validés : Un mail a été adressé aux arbitres concernés.

#### Activités CDA pour octobre 2020 (sous réserves sanitaires liées au COVID19):

- 02/10/2020 : tests physiques et théoriques D3.
- 03/10/2020 : début FIA module 1 à Montry. Responsable de Stage : Larbi BENCHEIKH.
- 10/10/2020 : début FIA module 2 à Guignes. Responsable de Stage : Alain WATTIAU.
- 15/10/2020 : tests physiques et théoriques D4/AFD.
- 16/10/2020 : 1<sup>er</sup> rattrapage tests physiques et théoriques AD1/AD2/AAD/AFEM.
- 19/10/2020 : tests physiques et théoriques JAD.
- 23/10/2020 : CDA n°3.
- 24/10/2020 : Observation commune.
- 31/10/2020 : 1<sup>er</sup> rattrapage tests physiques et théoriques AD3/AD4/JAD/AFD.

#### La vie des Sections :

##### **Commission Départementale Discipline :**

Représentant de la CDA : Dominique CHATELLIER :

M. Dominique CHATELLIER fait un compte rendu des réunions de la commission :

2 réunions à ce jour : RAS pour l'arbitrage.

##### **Commission Départementale Appel Disciplinaire :**

Représentant de la CDA : Olivier FREMIOT :

RAS.

##### **Section « désignation des Arbitres » :**

Animation : Dominique CHATELLIER

Un point sur les effectifs à date.

Catégories	Effectifs
AD1	21/21
AD2	27/28
AD3	34/39
AD4	30/38

AAD1/2	12/13
AFD	17/21
JAD	24/37
Féminines	3/4
Futsal (spécifique)	0
<b>Total</b>	<b>168</b>

A date : 151 indisponibilités.

**Section administrative :**

Animateur : Alain WATTIAU.

11 déconvocations.

2 absences au match.

Prochaine section administrative : 01/10/2020.

**Section « tests physiques » :**

Animation : Fabien EL MKELLEB - Karl PRATLONG.

Tests Physiques des Arbitres les 22 et 25/09/2020.

Rappel RI CDA Annexe 2:

**Obligations :**

- Les arbitres sont tenus d'effectuer, chaque saison, un test physique. La C.D.A. fixe une date d'épreuve pour réaliser ce test. Sa réussite à cette occasion conditionne la poursuite des désignations. A compter de la date du premier test, pour être désignables, les arbitres doivent avoir réalisé avec succès les épreuves.

**Section « formation – perfectionnement - évaluation » :**

Responsable : Larbi BENCHEIKH.

Test de contrôle de connaissance :

Animateur : Alain WATTIAU.

Correcteurs D1/AAD : Bernard MARMION – Fabrice ZANNIER.

Correcteurs D2/AFEM : Claude ADAM – Olivier FREMIOT.

Correcteurs D3 : Laurent LITTRÉ – Emmanuel TULOUP.

Correcteurs D4/AFD : Jean Marie ROBY – Patrick PHILIPPE.

Correcteurs JAD : A déterminer.

**Section « Formation Foot Animation » :**

Animateurs : Claude ADAM – Olivier FREMIOT – Patrick PHILIPPE - Farid FLISSI.

- Demande du FC MORMANT pour organiser une session Foot Animation. Sous réserve sanitaires liées au COVID19.

**Contact sera pris avec le club de MORMANT afin de définir des dates.**

**Section « Formation Futsal » :**

Animateurs : Claude ADAM - Fabien EL MKELLEB – Alhassane ROTH.

Les animateurs sont sollicités afin d'organiser une FIA.

## Section « désignation des observateurs et suivi des observations pratiques »

Responsable : Bernard MARMION.  
Les observations commenceront le 27/09/2020.

## Section chargée des Parrainages.

Animateurs : Bernard MARMION - Emmanuel TULOUP.  
Parrainages de la saison 2019/2020.  
Point sur les parrainages de la saison 2019/2020 : les parrainages de la saison 2019/2020 ont repris.

## **Intervention des participants :**

Patrick PHILIPPE : Réitère sa demande d'observation.  
Laurent LITTRÉ : Possibilité de prendre connaissance des corrigés théoriques.  
Réponse : Seuls les correcteurs sont en possession des corrigés. Ceux-ci seront disponibles sur le site du District lorsque toutes les sessions de rattrapage auront été faites.  
Mokola DOUCOURÉ et Alhassane ROTH : Modalités d'indisponibilité pour observations District.  
Farid FLISSI : Dates Foot Animation afin de s'organiser professionnellement.

Prochaine réunion: 23/10/2020  
Fin de la réunion : 20h15.



# Commission Départementale d'Arbitrage

## PROCÈS VERBAL du jeudi 22 octobre 2020

### Section Administrative

**Animateur** : Alain WATTIAU

**Présents** : Michel NIEGARDOWSKI - Dominique CHATELLIER

**Absents excusés** : Fabien EL MKELLEB - Mohamed MORIBA DIAKITE

Ouverture de la séance : **19h00.**

Par conférence téléphonique.

#### **ORDRE DU JOUR :**

##### **Rappels aux Arbitres Officiels :**

###### Rappel communication :

En aucune circonstance, la CDA ne prescrit aux arbitres officiels de contacter directement les clubs ou leurs représentants.

Il est rappelé que seule la permanence de la CDA doit être contactée dans les situations définies par ailleurs (incidents de toutes natures, arrêt d'un match quel qu'en soit le motif, etc.).

###### Obligation de rédaction de rapport :

Pour rappel, il est prescrit de fournir un rapport pour tous les incidents survenus dans le cadre d'une rencontre.

Cela concerne naturellement les incidents survenant pendant le match mais aussi et surtout ceux qui pourraient se produire avant ou après la rencontre.

Tous les incidents survenant avant, pendant ou après match doivent impérativement être mentionnés sur la FMI.

De plus, il est prescrit de fournir un rapport pour toute rencontre qui ne s'est pas déroulée compte tenu de l'état d'un terrain.

Dans ces circonstances, il est nécessaire de documenter correctement la FMI via la rubrique adéquate.

#### **1. COURRIERS**

##### **1.1 ARBITRES**

- **Idriss TAKBA GACHABI** : Mail en date du 01/10/2020. Dossier médical. **Pris note.**
- **Cyril VOLIA** : Mail du 01/10/2020. Problème avec compte MY FFF. **Réponse apportée par SCDA.**
- **Cédric MAMERT** : SMS du 11/10/2020. Démission. **La CDA remercie M. MAMERT pour les services rendus à l'arbitrage Seine et Marnais.**
- **Thomas HALLEUR** : Mail du 13/10/2020. N° d'appel CDA. **Réponse apportée par SACDA.**
- **David PAPIN** : Mail du 15/10/2020. Match amical. **Pris note.**

- **Michel TEKLA** : Mail du 19/10/2020. Transfert de dossier **Réponse apportée par SCDA.**
- **David PAPIN** : Mail du 20/10/2020. Matches amicaux. **Pris note.**

## 1.2 CRA - LPIFF - FFF

### CRA – LPIFF :

Journaux Numériques LPIFF N°565/566/567/563/564.

Mail du 01/10/2020. Désignations Coupe de Paris U16. **Le nécessaire sera fait par la section désignations.**

Mail du 02/10/2020. Désignations Interdistricts du 28/10/2020. **Le nécessaire sera fait par la section désignations.**

Mail du 02/10/2020. Mesures COVID. **Pris note.**

Mail du 07/10/2020. Planning CRA. **Pris note.**

Mail du 07/10/2020. Validation licences **Pris note.**

Mail du 08/10/2020. Désignation U16 R3. **Le nécessaire sera fait par la section désignations.**

Mail du 09/10/2020. Désignations coupe de Paris. **Le nécessaire sera fait par la section désignations.**

Mail du 15/10/2020. Validations licences. **Pris note.**

Mail du 16/08/2020. Arbitrage bénévole. **Réponse apportée par SACDA.**

Mail du 16/08/2020. Demande d'arbitres. **Le nécessaire sera fait par la section désignations.**

### FFF :

Mail du 14/10/2020 de M. Alain SARS. Challenge recrutement arbitres. **Pris note.**

## 1.3 DIVERS

- **Thibault VOLKAERT** : Mail du 20/10/2020. Organisation d'une journée arbitrage club. **Pris note.**

## 1.4 OBSERVATEURS

Néant.

## 1.5 DISTRICT SEINE-ET-MARNE DE FOOTBALL

- Mail en date du 02/10/2020. Demandes de rapports. **Pris note.**
- Mail en date du 02/10/2020. Dossier médical.. **Pris note.**
- PV de la commission de discipline en date du 02/10/2020. **Pris note.**
- PV de la commission de discipline en date du 7/10/2020 et 14/10/2020. **Pris note.**

## 1.6 CLUBS

- **ALLIANCE 77** : Mail en date du 01/10/2020. Récusation d'arbitre. **Transmis à la section désignations.**
- **SNECMA SPORTS VILLAROCHE.** Mail en date du 05/10/2020. Désignation d'arbitre officiel. **Transmis à la section désignation.**
- **VAL D'EUROPE FC** : Mail en date du 16/10/2020. Demande de désignation d'arbitre officiel. **Transmis à la section désignation.**
- **FC MELUN** : Mail en date du 20/10/2020. Match amical. **Pris note.**

## **2. SITUATION DES EFFECTIFS**

### **2.2 BLESSURES / MALADIE**

- Mail du 03/10/2020 de M. KIBOUILLOU LINO Bansimba, arbitre D4, de son arrêt durant 15 jours. Certificat médical fourni.
- Mail du 03/10/2020 de M. LUSSEAU Michaël, arbitre D4 de son arrêt jusqu'au 09/10/2020. Justificatif fourni.
- Mail du 07/10/2020 de M. John MATHURIN, arbitre D2, de son arrêt. Justificatif médical fourni.
- Mail du 09/10/2020 de M. Cyril VOLIA, arbitre D3, de son arrêt jusqu'au 11/10/2020 inclus. Certificat médical fourni.
- Mail du 09/10/2020 de M. Bansimba KIBOUILLOU LINO, arbitre D4, de son arrêt durant 15 jours. Certificat médical fourni.
- Mail du 19/10/2020 de M. Émilien MOREL, arbitre D2, de son arrêt durant 30 jours. Justificatif fourni.

**La Section prend note de ces courriels, souhaite un complet rétablissement aux arbitres et transmet aux sections désignations et observations.**

### **2.3 MUTATIONS**

Néant.

### **2.4 REPRISE DE L'ARBITRAGE**

Néant.

## **3. APPLICATION DU R.I. DE LA C.D.A.**

### **ANNEXE 5 :**

**Conformément à l'annexe 5 du Règlement Intérieur et après étude de la situation, la Section prend les décisions suivantes :**

### **3.2 DÉCONVOICATIONS**

Les arbitres concernés recevront une notification.

*Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.*

### **3.3 ABSENCES**

Les arbitres concernés recevront une notification.

*Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.*

### **3.4 RETARD**

Néant.

### **3.5 REPRISE DE DOSSIERS**

Néant.

### 3.6 MANQUEMENTS ADMINISTRATIFS

Néant.

*Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.*

### 3.7 CONCERNANT LES ARBITRES DE DISTRICT MIS A LA DISPOSITION DE LA C.R.A.

Néant.

## 4. COMMUNICATION AVEC LA C.D.A.

### 4.2 RAPPELS AUX ARBITRES OFFICIELS

Recours à une feuille de match papier :

- Situation n° 1 : En cas d'impossibilité d'utiliser la feuille de match informatisée ou lorsque la compétition n'est pas soumise à la F.M.I., il est recouru à une feuille de match papier, dans ce cas la présentation des licences se fait au moyen de l'outil Footclubs Compagnon.
- Situation n° 2 : Si l'outil Footclubs Compagnon n'est pas utilisable, chaque club peut présenter la liste de ses licenciés, qu'il a imprimée depuis Footclubs, comportant les principaux éléments figurant sur la licence. Dans ce cas :
  - Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée,
  - L'arbitre doit se saisir de la liste des licenciés et la transmettre dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves.
- Situation n° 3 : Si un joueur n'est pas en mesure de présenter sa licence via Footclubs Compagnon ou la liste des licenciés, il doit alors présenter, d'une part, une pièce d'identité comportant une photographie et d'autre part, la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.
- En cas de présentation d'une pièce d'identité non officielle, l'Arbitre doit la retenir uniquement si le club adverse dépose des réserves et l'adresser dans les 24 heures à l'organisme gérant la compétition qui vérifie si la photographie correspond à celle apposée sur la licence, ainsi que son droit à prendre part à la rencontre.
- Si jamais un joueur ne présente ni licence ni pièce d'identité et certificat médical, ou s'il présente une pièce d'identité non officielle et refuse de la laisser à l'arbitre : Dans ce cas, l'arbitre doit lui interdire de figurer sur la feuille de match et de prendre part à la rencontre.

Règlements des compétitions :

- Il est prescrit de bien appliquer les règlements spécifiques de chaque compétition, concernant par exemple le nombre de joueurs remplaçants lors des matchs de coupe.
- Tous les règlements sont accessibles sur le site internet du District de Seine-et-Marne, rubrique DOCUMENTS, puis STATUTS & RÈGLEMENTS et enfin RÈGLEMENTS DES COMPÉTITIONS.

Feuille de Match Informatisée :

- Le cas échéant, il est prescrit de bien indiquer, dans les **observations d'après match**, toutes les exclusions prononcées.

Consultation des Désignations (via MyFFF)

- Les Arbitres et Arbitre-assistants ont la possibilité de prendre connaissance de leur désignation à l'espace prévu à cet effet sur le site [www.fff.fr](http://www.fff.fr) (support officiel) avant la journée de compétition prévue au calendrier. Les modifications portant sur les rencontres étant relativement fréquentes, il est prescrit aux officiels de vérifier celle-ci une semaine avant la date prévue et jusqu'au vendredi à 19h00.



- En tout état de cause, un officiel est susceptible d'être désigné sur une rencontre au dernier moment aussi, il est fait obligation à chaque officiel NON DECLARE INDISPONIBLE de vérifier son éventuelle désignation de dernière minute sur Internet ainsi que chaque jour à partir de 19h00 et au plus tard juste avant le départ pour son match, afin d'éviter un déplacement inutile (match remis, etc.) ou une erreur d'horaire ou de lieu.
- Un officiel ne se rendant pas, ou arrivant en retard, sur un match faute de respecter cette disposition verra sa situation examinée par la C.D.A. Un officiel qui se déplacera en pure perte faute d'avoir vérifié sur Internet sa désignation ne peut prétendre au remboursement de ses frais.

#### Réserves techniques aux lois du jeu :

- En aucun cas l'arbitre ne doit refuser une demande de réclamation pour réserve technique, qu'elle lui paraisse justifiée ou non.
- Il est du devoir de l'arbitre assistant d'intervenir immédiatement s'il se rend compte que le directeur de jeu commet une faute technique.

### 4.3 COMMUNICATION REGLEMENTAIRE AVEC LA C.D.A ET/OU LE SERVICE ARBITRAGE

Il faut utiliser l'adresse mail officielle de la CDA 77.

C'est l'adresse de messagerie générique (la porte d'entrée officielle) pour toute question ou demande officielle d'un arbitre.

**Le téléphone portable de la CDA n'est à utiliser qu'en cas d'urgence (blessure ou maladie « de toutes dernières minutes » par exemple).**

#### Rappel des procédures de transmission :

- **Frais d'arbitrage : [comptabilite@seineetmarne.fff.fr](mailto:comptabilite@seineetmarne.fff.fr)**
- **Rapport d'arbitrage : [secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr) + adresse mail officielle CDA 77**

Le délai d'envoi des rapports est de 48 heures maximum après le match afin que les Commissions puissent juger avec toute la célérité possible.

La note de frais est à envoyer par l'arbitre dès le lundi, et au plus tard dans les 72 heures suivant la rencontre.

#### Feuille de Match Informatisée (F.M.I) :

La Section Administrative rappelle à l'ensemble des arbitres officiant sur les rencontres pour lesquelles l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) est effective "qu'il est OBLIGATOIRE d'adresser un rapport en cas de non-utilisation de la F.M.I".

Les manquements constatés seront sanctionnés en application de l'annexe 5 du Règlement Intérieur de la C.D.A.

### 4.4 FORMALITES ET CONSIGNES ADMINISTRATIVES (EXTRAIT ANNEXE 3 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDA) – RAPPELS

#### Indisponibilités :

A adresser au minimum 21 jours avant la date d'indisponibilité.

Saisie à effectuer via votre compte MyFFF disponible sur le site [www.fff.fr](http://www.fff.fr)

A moins de 15 jours d'indisponibilité définie, toute demande spécifique doit se faire obligatoirement PAR ECRIT via l'adresse mail officielle de la CDA.

Par principe, un arbitre qui ne s'est pas déclaré indisponible est de fait désignable par la CDA.

#### Déconvocation :

A moins de 21 jours d'indisponibilité, toute indisponibilité devient une déconvocation.

Toute déconvocation envoyée sans document justificatif fait l'objet d'un traitement administratif par la C.D.A.

L'Arbitre dispose de 3 jours (= 72 heures) pour fournir toutes pièces justificatives et nécessaires pour le traitement de son dossier par la C.D.A.

### **Modalités de remboursement des frais d'arbitrage :**

- La note de frais est à envoyer par l'arbitre à [comptabilite@seineetmarne.fff.fr](mailto:comptabilite@seineetmarne.fff.fr) dès le lundi, et au plus tard dans les 72 heures suivant la rencontre.
- Pour les envois par fax ou par courrier, la note de frais est à envoyer à Montry.
- Seuls les documents parfaitement lisibles seront traités.
- Les arbitres doivent remplir rigoureusement leur feuille de frais (toutes les rubriques doivent être amorties : numéro du match, compétition, date, etc.).
- Les arbitres doivent bien indiquer leur ville de résidence (celle officiellement communiquée aux instances) et saisir le nombre de kilomètres indiqué sur la désignation.
- Les fiches de frais d'arbitrage sont soumises à contrôle (kilométrage indiqué, match qui a effectivement débuté, fiche dûment complétée, etc.).
- Le règlement des frais d'arbitrage des officiels opérant sur les compétitions régionales s'effectue par l'établissement d'une feuille de frais à remettre au club recevant.
- Conformément au fonctionnement comptable du district, toutes les feuilles de frais doivent impérativement parvenir avant le 30.06 de chaque saison, date de la clôture comptable.

### **Blessure / Maladie :**

En cas de blessure ou de maladie contractée avant ou après la rencontre, l'Arbitre doit :

- Avertir la CDA le plus rapidement possible (**par courriel sur l'adresse mail officielle CDA 77**).
- Transmettre à la CDA – dans les 72 heures - un certificat médical justifiant l'empêchement et mentionnant la durée de l'arrêt.
- Saisir une indisponibilité sur MyFFF correspondant à la durée effective d'arrêt.

### **Absence / Retard / Match non joué ou arrêté :**

Les Arbitres doivent immédiatement et uniquement avertir la CDA en cas d'arrivée tardive au match, de problèmes rencontrés ou bien lors d'une rencontre arrêtée, quel qu'en soit le motif (par téléphone sur la permanence de la CDA puis par courriel sur l'adresse mail officielle CDA 77).

**Dans cette situation, l'appel à la permanence téléphonique du District n'est pas prescrit.**

**Rappel :** En aucun cas, les arbitres ne doivent contacter directement les clubs.

### **Demandes d'explications :**

Un arbitre qui fait l'objet d'une demande d'explications dispose de 72 heures pour fournir sa réponse par retour de mail ou par télécopie. En l'absence de réponse dans les délais impartis, la Commission sera amenée à juger le dossier sur pièce.

## **4.5 DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

### **Ils sont disponibles dans la rubrique "DOCUMENT" de votre espace MyFFF :**

- Fiche de frais Arbitre
- Rapport Arbitre
- Fiche de déconvocation Arbitre
- Fiche absence Arbitre
- Guide utilisation MyFFF

La section administrative souhaite de bonnes vacances à tous. Prenez bien soin de vous et de vos proches et surtout, appliquez bien les gestes barrières.

Prochaine réunion de la Section Administrative : **19/11/2020.**

Fin de la réunion : 20h00



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du mardi 27 octobre 2020

### Commission restreinte

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- \* **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories du
- \* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- \* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- \* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

## FEUILLES DE MATCH ET DE PLATEAUX MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois les feuilles de match suivantes :

### PLATEAU U11F du 10/10/20

- FFA toutes
- MELUN toutes

### U12 ESPOIRS du 17/10/20

- Match N° 23283876 - NANGIS 11 / LESIGNY 11
- Match N° 23283877 - ESP. PROVINS-SOURDUN 11 / COMBS LA VILLE 11

### U12/U13 AVENIR du 17/10/20

- Match N° 23286870 - ST GERMAIN LAVAL 1 / PAYS DE FONTAINEBLEAU 2

### FUTSAL D2

- Match N° 23064435 - ESPOIRS MELUNAIS 2 / DAMMARIE LES LYS 1 du 23/10/2020

### FUTSAL D1

- Match N° 23063540 - VAL D'EUROPE 1 / ESPOIRS MELUNAIS 1 du 13/10/2020

### CRITERIUM SENIOR FEMININ

- Match N° 23301136 - LESIGNY 1 / GRETZ TOURNAN 1 du 17/10/2020

### CRITERIUM U18 FEMININ du 17/10/2020

- Match N° 23283719 - MITRY MORY 1 / PONTIERRY 1

## **CRITERIUM U15 FEMININ du 18/10/2020**

- Match N° 23283442 - CHELLES 1 / VAL DE FRANCE 1
- Match N° 23283443 - DAMMARTIN 1 / VILLEPARISIS 2

La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match suivantes :

## **FESTI FOOT U8/U9 du 10/10/20**

- GOELLY COMPANS
- AMICALE BOCAGE
- ESBLY
- PLAINE DE France
- ROISSY EN BRIE toutes
- OZOIR TOUTES
- COMBS toutes
- BRIE NORD toutes
- MITRY MORY toutes

## **U9 AMBITION du 10/10/20**

- PONTAULT COMBAULT toutes

## **U10 ESPOIRS du 10/10/20**

- Match N° 23284006 – CHAMPS 11 / PAYS CRECOIS 11

## **U10 EXCELLENCE du 10/10/20**

- Match N° 23278891 – VAL DE France 11 / DAMMARTIN 11
- Match N° 23278893 – OZOIR 11 / CLAYE SOUILLY 11

## **U10 AVENIR du 10/10/20**

- Match N° 23279907 – CHAMPS 12 / LAGNY MESSAGERS 11
- Match N° 23279968 – CHANGIS 11 / LIZEEN 11
- Match N° 23284123 – NOISIEL 11 / US TPVMF 12
- Match N° 23280059 – OZOIR 12 / ROISSY 11
- Match N° 23280146 – OLYMPIQUE DU LOING 11 / BAGNEAUX NSP 11

## **U11EXCELLENCE du 10/10/20**

- Match N° 23278697 – OZOIR 1 / ROISSY 1
- Match N° 23278723 – CS MEAUX 1 / DAMMARTIN 1

## **U10/U11 AVENIR du 10/10/20**

- Match N° 23279347 - BREUILLOISE 1 / FERRIERE 1
- Match N° 23279375 - BREUILLOISE 2 / FERRIERES 2
- Match N° 23279404 - COULOMMIERS 1 / BRIE DES MORINS 1
- Match N° 23279432 - COULOMMIERS 2 / BUSSY 2
- Match N° 23279433 - FRAT. ESBLY 1 / NOISIEL FOOT ACADEMY 1
- Match N° 23279461 - BRIE FC 1 / CHANGIS 1
- Match N° 23279462 - BRIE NORD 1 / VILLENAY 1
- Match N° 23279491 - BRIE NORD 2 / VILLENAY 2
- Match N° 23279600 - SENART MOISSY 2 / EMRAINVILLE 1
- Match N° 23279602 - VILLEPARISIS 3 / TRILPORT 2
- Match N° 23279632 - OZOIR 2 / FONTENAY TRESIGNY 1
- Match N° 23284542 - OZOIR 3 / SENART MOISSY 3
- Match N° 23279803 - AMICALE BOCAGE 1 / MORET VENEUX 3
- Match N° 23279804 - AVONNAISE 2 / BOIS LE ROI 1
- Match N° 23279837 - NANGIS 1 / JOUY YVRON 1

### **U12 ESPOIRS du 10/10/20**

- Match N° 23278641 - CLAYE SOUILLY 12 / VAL D'EUROPE 12
- Match N° 23283872 - NANGIS 11 / AVONNAISE 11
- Match N° 23283873 - ROISSY 12 / HERICY VULAINES 11

### **U12 AVENIR du 10/10/20**

- Match N° 23279127 - DAMMARTIN 12 / ST MARD 12
- Match N° 23279129 - THORIGNY 11 / COUNTRY 11
- Match N° 23279158 - POMPONNE 11 / LAGNY MESSAGERS 11
- Match N° 23279184 - NOISIEL FOOT ACADEMY 11 / BRIE EST 12
- Match N° 23279213 - BOISSISE PRINGY 11 / LIEUSAIN 11
- Match N° 23279270 - BOISSISE PRINGY 12 / AVONNAISE 12

### **U12 EXCELLENCE du 10/10/20**

- Match N° 23283811 - DAMMARTIN 11 / VILLEPARISIS 11

### **U12/U13 AVENIR du 10/10/20**

- Match N° 23278302 - THORIGNY 1 / ANNET 1
- Match N° 23278304 - VAL DE FRANCE 2 / BREUILLOISE 1
- Match N° 23278330 - THORIGNY 2 / PALINE FR/GOELLY 1
- Match N° 23278359 - CHANGIS 1 / BRIE EST 1
- Match N° 23278386 - LIZY 1 / COULOMMIERS 2
- Match N° 23278414 - FC COSMO-MAREUIL 1 / QUINCY VOISINS 1
- Match N° 23278417 - ESBLY 1 / PETIT MORIN 1
- Match N° 23278445 - ESBLY 2 / VAL D'EUROPE 3
- Match N° 23278473 - MAGNY 1 / ST THIBAUT 1
- Match N° 23278526 - ALLIANCE 77 1 / SAVIGNY LE TEMPLE 2
- Match N° 23278529 - ROISSY 2 / DAMMARIE LES LYS 2
- Match N° 23278554 - PONTIERRY 1 / SAVIGNY LE TEMPLE 3
- Match N° 23278582 - PONTIERRY 2 / BRAYTOIS MONTOIS 1

### **U13 EXCELLENCE du 10/10/20**

- Match N° 23278175 - SENART MOISSY 2 / MEAUX ACADEMY 1
- Match N° 23278204 - ROISSY 1 / VAL D'EUROPE 1

### **U13 ESPOIR du 10/10/20**

- Match N° 23278320 - BUSSY 1 / COUNTRY 1
- Match N° 23278233 - VAL DE FRANCE 1 / VAL D'EUROPE 2
- Match N° 23278286 - MORET VENEUX 1 / PONTAULT COMBAULT 2

### **FUTSAL D2**

- Match N° 23285784 - VILLEPARISIS 2 – ETOILE FUTSAL MELUN 2 du 02/10/2020
- Match N° 23285785 - AVON 3 - THORIGNY du 10/10/2020

### **CRITERIUM 55 ANS**

- Match N° 23064874 - BUSSY 31 / FERRIERES 31 du 11/10/2020
- Match N° 23064875 - GRETZ TOURNAN 32 / TORCY 31 du 11/10/2020
- Match N° 23064877 - VAL D'EUROPE 31 / LOGNES 31 du 11/10/2020

### **SENIOR FEMININES D1**

- Match N° 23021915 - FFA 77 2 / MONTEREAU 1 du 03/10/2020

## **CRITERIUM SENIOR FEMININ**

- Match N° 23301128 - GRETZ TOURNAN 1 / VARENNES 2 du 10/10/2020
- Match N° 23301129 - COULOMMIERS 1 / BOISSISE PRINGY 1 du 10/10/2020

## **CRITERIUM 15 ANS FEMININ**

- Match N° 23280403 - ENT. NANDY-SAVIGNY-CESSON 1 / ROISSY EN BRIE 1 du 11/10/2020

## **CRITERIUM 13 ANS FEMININ du 10/10/20**

- Match N° 23280465 - CESSON VSD 1 / MELUN 1
- Match N° 23280494 - LOGNES 1 / SC BRIARD 1
- Match N° 23280497 - SENART MOISSY 1 / ROISSY EN BRIE 2

## **FORFAITS**

### **CHANGIS**

#### **Critérium U10 AVENIR**

#### **Poule C**

Lecture du courrier du club de CHANGIS avisant d'une erreur administrative lors de l'inscription de son équipe

Pris note.

### **MATCH: 23279545**

#### **FERTE S/J 2 – BREUILLOISE 3**

#### **Crit. U10/U11 Avenir Poule H du 10/10/2020**

Lecture de la feuille de match. L'équipe de BREUILLOISE 3 ne s'est pas présentée  
1<sup>er</sup> forfait. Amende 20€

### **MATCH: 23301134**

#### **LAGNY MESSAGERS 1 / COSMO 1**

#### **Critérium SENIOR FEMININ du 17/10/2020**

Lecture de la feuille de match. L'équipe de FC COSMO ne s'est pas présentée

**Forfait non avisé. Amende 24 €**

## **RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES**

### **Féminines**

#### **Match 23022187**

#### **MELUN 1 / PAYS CRECOIS 1**

#### **SENIOR FEMININES D2 du 31/10/2020**

Lecture du courrier de MELUN FC demandant le report de la rencontre au 09/01/2021

Accord du club adverse

**La Commission donne son accord**

### **RAPPEL**

#### **Match 23273711**

#### **VAL D'EUROPE 1 / ENT. FEM. PAYS FONT. 1**

#### **Critérium U18F du 10/10/2020**

Lecture du courrier de VAL D'EUROPE demandant le report de la rencontre

**La Commission attend l'accord de ENT FEM PAYS FONT**

**Match 23283718**  
**NOISIEL FOOT ACADEMY 1 / DAMMARIE 1**  
**Critérium U18F du 17/10/2020**  
Lecture du courrier de NOISIEL FOOT  
**Dossier en attente**

**Match 23283720**  
**VAL D'EUROPE 1 / SC BRIARD 1**  
**Critérium U18F du 17/10/2020**  
Lecture du courrier de VAL D'EUROPE demandant le report de la rencontre au 17/01/2021  
Accord du club adverse  
**La Commission donne son accord**

#### **RAPPEL**

**Match 23283437**  
**VAL DE France 1 / VILLEPARISIS 2**  
**Critérium U15F Poule C du 17/10/2020**  
Lecture du courrier de VAL DE FRANCE demandant le report de la rencontre  
**La Commission attend l'accord de VILLEPARISIS**

### **Foot Animation**

**Match 23278971**  
**LESIGNY 11 / DAMMARIE 11**  
**Crit. U10 ESPOIR Poule C**  
Lecture des courriers des clubs de LESIGNY et de DAMMARIE LES LYS  
Cette rencontre est reportée à une date ultérieure

#### **RAPPEL**

**Match 23280116**  
**CESSON VSD 12 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 12**  
**Crit. U10 Avenir Poule I du 10/10/2020**  
Lecture du courrier du club de CESSON demandant le report de la rencontre suite à un problème d'horaire  
**Manque accord VAUX ROCHETTE**

#### **RAPPEL**

**Match 23279158**  
**POMPONNE 1 / LAGNY MESSAGERS 11**  
**Crit. U12 Avenir Poule D du 10/10/2020**  
Lecture du courrier du club de POMPONNE demandant le report de la rencontre  
**La Commission attend l'accord de LAGNY MESSAGERS**

## **COURRIERS CLUBS**

### **VARENES FC :**

Lecture du courrier du club de VARENES FC concernant les horaires des rencontres dans la catégorie suivante à partir du mois de novembre :  
- **SENIORS D2 FEMININE le samedi à 15 H 00**  
La commission valide l'horaire





# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du jeudi 29 octobre 2020

### Commission Restreinte

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

- \*Suivi feuille de match informatisé (FMI)
- \*Feuilles de matchs manquantes
- \*Traitement des demandes d'horaires Spéciaux
- \*Reports/Modification de matchs
- \*Fermeture terrains
- \*Suspension de Terrains
- \*Obligations des clubs

### SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

**En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.**

**NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.**

#### **Match 22522880 Mormant FC 1- Pontault UMS 2 Seniors D3D du 04/10/2020**

La Commission, suite au courriel de M. Franck BONSIGNORE, président du club de MORMANT, informant la Commission du problème rencontré avec la FMI

Considérant que l'arbitre de la rencontre a transmis les éléments suivants,

- Score de la rencontre (2-2)

Considérant que le club de MORMANT FC a transmis les éléments suivants,

- Score de la rencontre (2-2)
- liste des joueurs inscrits sur la feuille de match, ainsi que des personnes ayant occupé une fonction sur cette dernière (arbitre assistant, délégué, dirigeant, éducateur etc...),
- Sanctions disciplinaires, avec la liste des personnes sanctionnées
- liste des personnes blessées
- Absence de réserves avant match, observations après match etc ...

Considérant que le club de PONTAULT UMS a transmis les éléments suivants,

- liste des joueurs inscrits sur la feuille de match, ainsi que des personnes ayant occupé une fonction sur cette dernière (arbitre assistant, délégué, dirigeant, éducateur etc...),



En complément la Commission demande au club de PONTAULT UMS de transmettre les renseignements suivants :

- ~~score de la rencontre~~
- Si sanctions disciplinaires, fournir la liste des personnes sanctionnées
- Si présence de blessé, fournir la liste des personnes
- Si présence de réserves avant match, observations après match etc ...

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

23099810	25/10/2020	Seniors	D4C	FC Cosmo 3	Briard SC 2
23285612	25/10/2020	Vétérans	Cp 77	Thorigny 11	Lieusaint 11

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

23276712	18/10/2020	Seniors	Cp 77	Provins-Sourdun 1	Avon 1
23276754	18/10/2020	Seniors	Cp Comité	Champenois 1	Montereau 3
23285594	18/10/2020	CDM	Cp Comité	Bois le Roi 5	Marolles 5
23281152	18/10/2020	U18	Cp 77	Pontault P/Emerainville 1	Val d'Europe 1
23281563	18/10/2020	U16	Cp 77	Lieusaint 1	Briard 1
23281767	18/10/2020	U16	Cp Comité	Provins-Sourdun 1	Avon/Hericy 2

En attente réception original de la Feuille de match

23277761	17/10/2020	U14	Cp 77	Brie Est 1	Ozoir 1
22523693	04/10/2020	Vétérans	D3C	Bombon 11	Nangis 11
23261522	04/10/2020	CDM	D2C	Bois le Roi 5	N.U.S.O. Foot 5

En attente réception original de la Feuille de match

23096109	04/10/2020	U16	D3A	Villeparisis 2	Lagny 1
En attente réception de la Feuille de match (club de Lagny Messagers)					
23096730	04/10/2020	U16	D3E	Bois le Roi 1	Savigny 2

En attente réception original de la Feuille de match

23096105	27/09/2020	U16	D3A	Chelles 2	Lagny 1
En attente réception original de la Feuille de match					

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes**

22523697	11/10/2020	Vétérans	D3C	St Germain Laval 11	Nandy 12
----------	------------	----------	-----	---------------------	----------

La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (-1 points ; 0 but) au club recevant **St Germain Laval 11** et d'en attribuer le gain (3 points ; 0 but) du match au club visiteur **Nandy 12**

23096248	10/10/2020	U16	D3B	Val de France 3	St Thibault 1
----------	------------	-----	-----	-----------------	---------------

La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (-1 points ; 0 but) au club recevant **Val de France 3** et d'en attribuer le gain (3 points ; 16 buts) du match au club visiteur **St Thibault 1**

# **HORAIRES SPECIAUX**

**Esp. Provins Sourdun F. (500715)**

\*VETERANS (11) D3 - **9 heures 30** ~~10 heures 00~~ été comme en hiver (Stade Demosthene à Provins) accordé

## **REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS**

### **CHAMPIONNATS / COUPES**

**[Week-end du 19 et 20 décembre 2020](#)**

**Match 22514276 St Mard 1–Longueville 1 U14 D1 du 19/12/2020**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **LONGUEVILLE** pour disputer la rencontre à 14h00 au lieu de 15h30

En attente accord du club de **ST MARD**

**[Week-end du 23 et 24 janvier 2021](#)**

**Match 23261429 Maisoncelles 5–Emerainville 5 CDM D2B du 24/01/2021**

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **MAISONCELLES** pour disputer la rencontre sur les installations du club d'**EMERAINVILLE**

En attente accord du club d'**EMERAINVILLE**

## **FERMETURES DE TERRAINS**

**Merci aux clubs ci-dessous de fournir un terrain de repli, RSG District Article 20.6 ;  
A défaut la commission appliquera le règlement, RSG District Article 40.1**

## **SUSPENSIONS DE TERRAINS**

Rappel de l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle aux clubs ci-dessous:

« **40.7** En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

- a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;
- b) ne peut être situé sur le territoire :
  - de la commune où se trouve le siège social du club,
  - d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
  - d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.... »

**Suite à la suspension des compétitions jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, La Commission communiquera les nouvelles dates pour les rencontres à purger à la reprise des compétitions.**

**Club de THORIGNY:**

**Suite à la décision de la Commission de Discipline du 05/02/2020,**

« ... Match 21480975

**Courtry 1 – Thorigny 1**

**Seniors D2B du 08/12/2019**

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

**La Commission décide :**

(.../...)

- **d'infliger un (1) match ferme de suspension de terrain aux deux (2) équipes de Courtry 1 et Thorigny 1 et transmet à la Commission d'Organisation des Compétitions pour application de la sanction,**

(.../...) ... »

La Commission informe le club de Thorigny que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

**Du 01/11/2020 : Thorigny 1 – Ozoir 2 Seniors D2A REPORTE SANS DATE**

Suite aux reports de toutes des rencontres (du 29/10 au 01/12) à une date ultérieure, en attente de la date de reprise des compétitions.

Commission Régionale de Discipline du 23/09/2020

« ... Match 2513708 Thorigny 1- Villiers s/ Marne 1 Coupe de France du 30/08/2020

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

(.../...)

Vu le barème disciplinaire applicable (Annexe au Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.)

**Inflige une suspension de terrain de trois (3) matchs ferme à l'équipe de Thorigny 1, ... »**

La Commission informe le club de Thorigny que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

**Du 15/11/2020 : Thorigny 1 – Pays Crécois 2 Seniors D2A REPORTE SANS DATE**

**Du 22/11/2020 : sous réserve de la qualification de l'équipe de Thorigny pour le tour 3 de la Coupe Comité**

**Du 06/12/2020 : Thorigny 1 – Le Pin Villevaudé 1 Seniors D2A REPORTE SANS DATE**

Suite aux reports de toutes des rencontres (du 29/10 au 01/12) à une date ultérieure, en attente de la date de reprise des compétitions.

**Club d'Othis :**

**Suite à la décision de la Commission de Discipline du 05/02/2020,**

« ... Match 22142227

**Othis 2 – Quincy 2**

**Seniors Coupe Comité du 17/11/2019**

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général

du District 77 de Football,  
**La Commission décide :**  
(.../...)

**La Commission décide une suspension de deux (2) matchs fermes de terrain pour l'équipe d'Othis 2 Seniors et transmet à la Commission d'Organisation des Compétitions pour application de la sanction.**

(.../...) ... »

La Commission informe le club d'Othis que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

**Du 08/11/2020 : Othis 2 – Trilport 2 Seniors D3A REPORTE SANS DATE**  
**Du 29/11/2020: Othis 2 – Brie Nord 1, Seniors D3A REPORTE SANS DATE**

Suite aux reports de toutes des rencontres (du 29/10 au 01/12) à une date ultérieure, en attente de la date de reprise des compétitions.

### **Dossier en attente de date de reprise des compétitions**

#### **Club de Nanteuil :**

**Suite à la décision de la Commission d'Appel Disciplinaire du 05/02/2020,**

« ... Match 21910065

**Nanteuil 2 – Cosmo/Mareuil 2**

**Seniors D4B du 13/10/2019**

*La Commission,*

*Pris connaissance des appels pour les dires recevables en la forme,*

*Après rappel des faits et de la procédure,*

*Après lecture des pièces versées au dossier,*

(.../...)

**S'agissant d'infliger un (1) match de suspension ferme de terrain aux deux (2) équipes pour envahissement de terrain et bagarre générale :**

*Considérant, au vu des auditions de ce jour, qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la sanction qui a été infligée par la Commission de première instance,*

Par ces motifs, la commission,

**Confirme la décision dont appel.**

(.../...) ... »

La Commission informe le club de Nanteuil que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

**Du 01/11/2020 : Nanteuil 2 – Magny 2 Seniors D4B – REPORTE SANS DATE**

Suite aux reports de toutes des rencontres (du 29/10 au 01/12) à une date ultérieure, en attente de la date de reprise des compétitions.

#### **Club de Cosmo/Mareuil :**

**Suite à la décision de la Commission d'Appel Disciplinaire du 05/02/2020,**

« ... Match 21910065

**Nanteuil 2 – Cosmo/Mareuil 2**

**Seniors D4B du 13/10/2019**

*La Commission,*

*Pris connaissance des appels pour les dires recevables en la forme,*

*Après rappel des faits et de la procédure,*

*Après lecture des pièces versées au dossier,*

(.../...)

**S'agissant d'infliger un (1) match de suspension ferme de terrain aux deux (2) équipes pour envahissement de terrain et bagarre générale :**

*Considérant, au vu des auditions de ce jour, qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la sanction qui a été infligée par la Commission de première instance,*

Par ces motifs, la commission,  
**Confirme la décision dont appel.**

(.../...) ... »

La Commission informe le club de Cosmo/Mareuil que cette sanction est applicable pour les rencontres ci-dessous :

**Match 23054213 Cosmo 2 – Courtry 2 Seniors D4B REPORTE SANS DATE**

## **OBLIGATIONS**

**La Commission procède à un contrôle général de tous les clubs concernant les équipes obligatoires, Article 11.1 du RSG du District,  
Suite à ce contrôle, il s'avère que les clubs ci-dessous sont en infraction :**

### **CHAMPENOIS MAMMESIEN VERNOUCELLOIS FC (547565)**

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **CHAMPENOIS MAM. VER. 1** évolue en Seniors D3E,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 3 ont l'obligation d'engager :

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)  
ou 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi) et 1 équipe Seniors CDM. ou Vétérans (Dimanche matin)
- + 1 équipe de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 1 équipe de football à effectif réduit

Considérant que le club de **CHAMPENOIS MAM. VER.** ne répond pas aux obligations,

Considérant que le club de **CHAMPENOIS MAM. VER.** se doit d'inscrire 1 équipe Seniors supplémentaire (dimanche après-midi) ou 1 équipe Seniors CDM ou vétérans (dimanche matin),

Par ces motifs, La Commission laisse au club de **CHAMPENOIS MAM. VER.** jusqu'au 15 novembre 2020 pour se mettre en conformité. A défaut, le règlement sera appliqué (article 11.2 du RSG du District).

### **PLESSIS PORTUGAIS PLACY FC (533682)**

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **PLESSIS/MAY** évolue en Seniors D3B,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 3 ont l'obligation d'engager :

- ~~2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)~~  
ou 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi) et 1 équipe Seniors CDM. ou Vétérans (Dimanche matin)
- + 1 équipe de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 1 équipe de football à effectif réduit

### **Extrait RG**

« ...Les ententes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à leurs obligations en matière d'équipes de jeunes, à la condition que le nombre des équipes en entente soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants. Toutefois, pour satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes, chaque club constituant l'entente doit compter dans son effectif, au minimum 3 licenciés de la catégorie concernée. ... »

Considérant que le club de Plessis/Etrepilly possède 1 équipe U8/U9 engagée dans le secteur 1,

Considérant qu'après contrôle des licenciés Foot Animation, il apparaît que le club de Plessis/Etrepilly ne dispose pas du nombre minimum de licenciés dans les catégories concernées

Par ces motifs, la Commission laisse au club de **PLESSIS** jusqu'au 15 novembre 2020 pour se mettre en conformité. A défaut, le règlement sera appliqué (article 11.2 du RSG du District).

U14 D4 / Phase 1

40

\* Match lever de rideau

Poule A

Début été : 15H30 Début hiver : 15H30

Brie Nord Et.S. 1	Chelles 3	Claye Souilly 3	Dammartin 2
Jouarre 1	Meaux Cs/Nanteuil 4	Othis C.O. 1	Pontault P/Emerainv 3
Villenoy 1	Villeparisis 2		

Journée 01 - Aller 26/09/2020				Journée 10 - Retour 06/03/2021				
52745.	7-6		23060309	Meaux Cs/Nanteuil 4	-	Brie Nord Et.S. 1	23060354 14H30	... -...
52747.	FM-5	16H30	23060311	Othis C.O. 1	-	Dammartin 2	23060356 14H	... -...
52744.	... -...	17H	23060308	Chelles 3	-	Jouarre 1	23060353 16H	... -...
52746.	... -...		23060310	Villeparisis 2	-	Villenoy 1	23060355	... -...
52748.	... -...	17H	23060312	Claye Souilly 3	-	Pontault P/Emerainv 3	23060357	... -...
Journée 02 - Aller 03/10/2020				Journée 11 - Retour 06/02/2021				
52751.	4-4	14H	23060315	Dammartin 2	-	Meaux Cs/Nanteuil 4	23060360	... -...
52749.	... -...	14H30	23060313	Brie Nord Et.S. 1	-	Chelles 3	23060358 17H	... -...
52750.	... -...	16H	23060314	Jouarre 1	-	Villeparisis 2	23060359	... -...
52752.	... -...		23060316	Villenoy 1	-	Claye Souilly 3	23060361 17H	... -...
52753.	... -...		23060317	Pontault P/Emerainv 3	-	Othis C.O. 1	23060362 16H30	... -...
Journée 03 - Aller 10/10/2020				Journée 12 - Retour 13/03/2021				
52755.	4-2	26/09/20	23060319	Villenoy 1	-	Jouarre 1	23060364 16H	... -...
52754.	3-2		23060318	Meaux Cs/Nanteuil 4	-	Chelles 3	23060363 17H	... -...
52756.	5-2	14H30	23060320	Brie Nord Et.S. 1	-	Othis C.O. 1	23060365 16H30	... -...
52758.	5-3	14H	23060322	Dammartin 2	-	Claye Souilly 3	23060367 17H	... -...
52757.	... -...		23060321	Pontault P/Emerainv 3	-	Villeparisis 2	23060366	... -...
Journée 04 - Aller 07/11/2020				Journée 13 - Retour 27/03/2021				
52759.	... -...	17H	23060323	Chelles 3	-	Villenoy 1	23060368	... -...
52760.	... -...	16H30	23060324	Othis C.O. 1	-	Meaux Cs/Nanteuil 4	23060369	... -...
52761.	... -...	16H	23060325	Jouarre 1	-	Pontault P/Emerainv 3	23060370	... -...
52762.	... -...	17H	23060326	Claye Souilly 3	-	Brie Nord Et.S. 1	23060371 14H30	... -...
52763.	... -...		23060327	Villeparisis 2	-	Dammartin 2	23060372 14H	... -...
Journée 05 - Aller 14/11/2020				Journée 14 - Retour 10/04/2021				
52764.	... -...	16H30	23060328	Othis C.O. 1	-	Chelles 3	23060373 17H	... -...
52765.	... -...		23060329	Pontault P/Emerainv 3	-	Villenoy 1	23060374	... -...
52766.	... -...		23060330	Meaux Cs/Nanteuil 4	-	Claye Souilly 3	23060375 17H	... -...
52767.	... -...	14H	23060331	Dammartin 2	-	Jouarre 1	23060376 16H	... -...
52768.	... -...	14H30	23060332	Brie Nord Et.S. 1	-	Villeparisis 2	23060377	... -...

<b>Journée 06 - Aller 28/11/2020</b>					<b>Journée 15 - Retour 15/05/2021</b>				
52770.	5-3	03/10/20 17H	23060334	Claye Souilly 3	- Othis C.O. 1	23060379	16H30	...	-...
52769.	...	17H	23060333	Chelles 3	- Pontault P/Emerainv 3	23060378		...	-...
52771.	...		23060335	Villenoy 1	- Dammartin 2	23060380	14H	...	-...
52772.	...		23060336	Villeparisis 2	- Meaux Cs/Nanteuil 4	23060381		...	-...
52773.	...	16H	23060337	Jouarre 1	- Brie Nord Et.S. 1	23060382	14H30	...	-...
<b>Journée 07 - Aller 05/12/2020</b>					<b>Journée 16 - Retour 29/05/2021</b>				
52774.	...	17H	23060338	Claye Souilly 3	- Chelles 3	23060383	17H	...	-...
52775.	...	14H	23060339	Dammartin 2	- Pontault P/Emerainv 3	23060384		...	-...
52776.	...	16H30	23060340	Othis C.O. 1	- Villeparisis 2	23060385		...	-...
52777.	...	14H30	23060341	Brie Nord Et.S. 1	- Villenoy 1	23060386		...	-...
52778.	...		23060342	Meaux Cs/Nanteuil 4	- Jouarre 1	23060387	16H	...	-...
<b>Journée 08 - Aller 12/12/2020</b>					<b>Journée 17 - Retour 30/01/2021</b>				
52779.	...	17H	23060343	Chelles 3	- Villeparisis 2	23060388		...	-...
52780.	...	14H30	23060344	Brie Nord Et.S. 1	- Dammartin 2	23060389	14H	...	-...
52781.	...	17H	23060345	Claye Souilly 3	- Jouarre 1	23060390	16H	...	-...
52782.	...		23060346	Meaux Cs/Nanteuil 4	- Pontault P/Emerainv 3	23060391		...	-...
52783.	...	16H30	23060347	Othis C.O. 1	- Villenoy 1	23060392		...	-...
<b>Journée 09 - Aller 23/01/2021</b>					<b>Journée 18 - Retour 05/06/2021</b>				
52784.	...	17H	23060348	Chelles 3	- Dammartin 2	23060393	14H	...	-...
52785.	...		23060349	Villeparisis 2	- Claye Souilly 3	23060394	17H	...	-...
52786.	...		23060350	Pontault P/Emerainv 3	- Brie Nord Et.S. 1	23060395	14H30	...	-...
52787.	...	16H	23060351	Jouarre 1	- Othis C.O. 1	23060396	16H30	...	-...
52788.	...		23060352	Villenoy 1	- Meaux Cs/Nanteuil 4	23060397		...	-...



U14 D4 / Phase 1

42

\* Match lever de rideau

Poule C

Début été : 15H30 Début hiver : 15H30

Combs C.A. 2	Le Mee Sp. Sect Foot 2	Lieusaint Foot As 2	Mouroux/Bucceenne 1
Nandy F.C. 1	Noisiel Foot Academ 1	Pontault P/Emerainv 2	Servon/Alliance/Chev 1
Vaires 3	Vaux La Rochette 2		

Journée	01	- Aller	26/09/2020		Journée	10	- Retour	06/03/2021	
52790.	...	- ...	14H	23060399	Le Mee Sp. Sect Foot 2	-	Vaires 3	23060444	... - ...
52791.	1	- 7		23060400	Pontault P/Emerainv 2	-	Servon/Alliance/Chev 1	23060445	... - ...
52792.	5	- FM	14H	23060401	Noisiel Foot Academ 1	-	Combs C.A. 2	23060446	16H ... - ...
52793.	0	- 6		23060402	Nandy F.C. 1	-	Lieusaint Foot As 2	23060447	... - ...
52789.	...	- ...		23060398	Mouroux/Bucceenne 1	-	Vaux La Rochette 2	23060443	14H ... - ...

Journée	02	- Aller	03/10/2020		Journée	11	- Retour	06/02/2021	
52795.	5	- 2	14H	23060404	Vaux La Rochette 2	-	Pontault P/Emerainv 2	23060449	... - ...
52796.	2	- 4	16H	23060405	Combs C.A. 2	-	Le Mee Sp. Sect Foot 2	23060450	14H ... - ...
52797.	3	- 2		23060406	Servon/Alliance/Chev 1	-	Nandy F.C. 1	23060451	... - ...
52798.	1	- 4		23060407	Lieusaint Foot As 2	-	Noisiel Foot Academ 1	23060452	14H ... - ...
52794.	...	- ...		23060403	Vaires 3	-	Mouroux/Bucceenne 1	23060448	... - ...

Journée	03	- Aller	10/10/2020		Journée	12	- Retour	13/03/2021	
52800.	2	- 2		23060409	Servon/Alliance/Chev 1	-	Vaux La Rochette 2	23060454	14H ... - ...
52801.	...	- ...		23060410	Vaires 3	-	Noisiel Foot Academ 1	23060455	14H ... - ...
52802.	3	- 2		23060411	Lieusaint Foot As 2	-	Pontault P/Emerainv 2	23060456	... - ...
52799.	...	- ...	14H	23060408	Le Mee Sp. Sect Foot 2	-	Mouroux/Bucceenne 1	23060453	... - ...
52803.	...	- ...	16H	23060412	Combs C.A. 2	-	Nandy F.C. 1	23060457	... - ...

Journée	04	- Aller	07/11/2020		Journée	13	- Retour	27/03/2021	
52804.	...	- ...		23060413	Mouroux/Bucceenne 1	-	Servon/Alliance/Chev 1	23060458	... - ...
52805.	...	- ...	14H	23060414	Noisiel Foot Academ 1	-	Le Mee Sp. Sect Foot 2	23060459	14H ... - ...
52806.	...	- ...	14H	23060415	Vaux La Rochette 2	-	Lieusaint Foot As 2	23060460	... - ...
52807.	...	- ...		23060416	Nandy F.C. 1	-	Vaires 3	23060461	... - ...
52808.	...	- ...		23060417	Pontault P/Emerainv 2	-	Combs C.A. 2	23060462	16H ... - ...

Journée 05 - Aller 14/11/2020				Journée 14 - Retour 10/04/2021				
52809.	... - ...	14H	23060418	Noisiel Foot Academ 1	-	Mouroux/Bucceenne 1	23060463	... - ...
52810.	... - ...		23060419	Lieusaint Foot As 2	-	Servon/Alliance/Chev 1	23060464	... - ...
52811.	... - ...	14H	23060420	Le Mee Sp. Sect Foot 2	-	Nandy F.C. 1	23060465	... - ...
52812.	... - ...	16H	23060421	Combs C.A. 2	-	Vaux La Rochette 2	23060466	14H ... - ...
52813.	... - ...		23060422	Vaires 3	-	Pontault P/Emerainv 2	23060467	... - ...

Journée 06 - Aller 28/11/2020				Journée 15 - Retour 15/05/2021				
52814.	... - ...		23060423	Mouroux/Bucceenne 1	-	Lieusaint Foot As 2	23060468	... - ...
52815.	... - ...		23060424	Nandy F.C. 1	-	Noisiel Foot Academ 1	23060469	14H ... - ...
52816.	... - ...		23060425	Servon/Alliance/Chev 1	-	Combs C.A. 2	23060470	16H ... - ...
52817.	... - ...		23060426	Pontault P/Emerainv 2	-	Le Mee Sp. Sect Foot 2	23060471	14H ... - ...
52818.	... - ...	14H	23060427	Vaux La Rochette 2	-	Vaires 3	23060472	... - ...

Journée 07 - Aller 05/12/2020				Journée 16 - Retour 29/05/2021				
52819.	... - ...		23060428	Nandy F.C. 1	-	Mouroux/Bucceenne 1	23060473	... - ...
52820.	... - ...	16H	23060429	Combs C.A. 2	-	Lieusaint Foot As 2	23060474	... - ...
52821.	... - ...	14H	23060430	Noisiel Foot Academ 1	-	Pontault P/Emerainv 2	23060475	... - ...
52822.	... - ...		23060431	Vaires 3	-	Servon/Alliance/Chev 1	23060476	... - ...
52823.	... - ...	14H	23060432	Le Mee Sp. Sect Foot 2	-	Vaux La Rochette 2	23060477	14H ... - ...

Journée 08 - Aller 12/12/2020				Journée 17 - Retour 30/01/2021				
52824.	... - ...		23060433	Mouroux/Bucceenne 1	-	Pontault P/Emerainv 2	23060478	... - ...
52825.	... - ...		23060434	Vaires 3	-	Combs C.A. 2	23060479	16H ... - ...
52826.	... - ...		23060435	Nandy F.C. 1	-	Vaux La Rochette 2	23060480	14H ... - ...
52827.	... - ...	14H	23060436	Le Mee Sp. Sect Foot 2	-	Lieusaint Foot As 2	23060481	... - ...
52828.	... - ...	14H	23060437	Noisiel Foot Academ 1	-	Servon/Alliance/Chev 1	23060482	... - ...

Journée 09 - Aller 23/01/2021				Journée 18 - Retour 05/06/2021				
52829.	... - ...		23060438	Mouroux/Bucceenne 1	-	Combs C.A. 2	23060483	16H ... - ...
52830.	... - ...		23060439	Pontault P/Emerainv 2	-	Nandy F.C. 1	23060484	... - ...
52831.	... - ...		23060440	Lieusaint Foot As 2	-	Vaires 3	23060485	... - ...
52832.	... - ...	14H	23060441	Vaux La Rochette 2	-	Noisiel Foot Academ 1	23060486	14H ... - ...
52833.	... - ...		23060442	Servon/Alliance/Chev 1	-	Le Mee Sp. Sect Foot 2	23060487	14H ... - ...

U16 D3 / Phase 1

27

\* Match lever de rideau

Poule A

Début été : 13H Début hiver : 13H

Chelles 2	Dammartin 2	Esbly 1	Ferte S/J 2
Lagny Messagers 1	Meaux Adom 1	Mitry Mory 2	Moussy Neuf Es 1
Pin Villevaude As Le 1	Plaine France/Claye 1	Villeparisis 2	

Journée 01 - Aller 13/09/2020				Journée 12 - Retour 07/02/2021			
53227.	...	01/11/20	23096095	Plaine France/Claye 1 -	Moussy Neuf Es 1	23096161	... - ...
53228.	...	01/11/20	23096096	Villeparisis 2 -	Dammartin 2	23096162	... - ...
53229.	...	01/11/20	23096097	Pin Villevaude As Le 1 -	Mitry Mory 2	23096163	12H ... - ...
53230.	...	01/11/20	23096098	Ferte S/J 2 -	Chelles 2	23096164	12H ... - ...
53231.	...	01/11/20	23096099	Esbly 1 -	Meaux Adom 1	23096165	12H30 ... - ...
53232.	...	01/11/20	23096100	Lagny Messagers 1 -	Non affecté 6	23096166	... - ...

Journée 02 - Aller 27/09/2020				Journée 13 - Retour 07/03/2021			
53234.	13-2	14H	23096102	Mitry Mory 2 -	Moussy Neuf Es 1	23096168	... - ...
53236.	16-0	12H30	23096104	Meaux Adom 1 -	Pin Villevaude As Le 1	23096170	... - ...
53237.	3-2	12H	23096105	Chelles 2 -	Lagny Messagers 1	23096171	... - ...
53238.	...		23096106	Non affecté 6 -	Esbly 1	23096172	... - ...
53233.	...		23096101	Villeparisis 2 -	Plaine France/Claye 1	23096167	... - ...
53235.	...		23096103	Dammartin 2 -	Ferte S/J 2	23096169	... - ...

Journée 03 - Aller 04/10/2020				Journée 14 - Retour 21/03/2021			
53240.	5-0	12H30	23096108	Meaux Adom 1 -	Mitry Mory 2	23096174	12H ... - ...
53241.	7-4		23096109	Villeparisis 2 -	Lagny Messagers 1	23096175	... - ...
53242.	...		23096110	Non affecté 6 -	Moussy Neuf Es 1	23096176	... - ...
53244.	3-3	12H	23096112	Chelles 2 -	Pin Villevaude As Le 1	23096178	... - ...
53239.	...		23096107	Ferte S/J 2 -	Plaine France/Claye 1	23096173	... - ...
53243.	...		23096111	Dammartin 2 -	Esbly 1	23096177	... - ...

Journée 04 - Aller 11/10/2020				Journée 15 - Retour 14/03/2021			
53247.	0-13		23096115	Moussy Neuf Es 1 -	Meaux Adom 1	23096181	12H30 ... - ...
53248.	4-1		23096116	Lagny Messagers 1 -	Dammartin 2	23096182	... - ...
53249.	...		23096117	Pin Villevaude As Le 1 -	Non affecté 6	23096183	... - ...
53250.	5-0		23096118	Esbly 1 -	Chelles 2	23096184	12H ... - ...
53245.	...		23096113	Plaine France/Claye 1 -	Mitry Mory 2	23096179	12H ... - ...
53246.	...		23096114	Ferte S/J 2 -	Villeparisis 2	23096180	... - ...

Journée 05 - Aller 08/11/2020				Journée 16 - Retour 28/03/2021				
53251.	... - ...		23096119	Plaine France/Claye 1	-	Meaux Adom 1	23096185 12H30	... - ...
53252.	... - ...		23096120	Lagny Messagers 1	-	Ferte S/J 2	23096186	... - ...
53253.	... - ...	12H	23096121	Mitry Mory 2	-	Non affecté 6	23096187	... - ...
53254.	... - ...		23096122	Esbly 1	-	Villeparisis 2	23096188	... - ...
53255.	... - ...		23096123	Moussy Neuf Es 1	-	Chelles 2	23096189 12H	... - ...
53256.	... - ...		23096124	Pin Villevaude As Le 1	-	Dammartin 2	23096190	... - ...

Journée 06 - Aller 15/11/2020				Journée 17 - Retour 11/04/2021				
53257.	... - ...		23096125	Lagny Messagers 1	-	Plaine France/Claye 1	23096191	... - ...
53258.	... - ...		23096126	Non affecté 6	-	Meaux Adom 1	23096192 12H30	... - ...
53259.	... - ...		23096127	Ferte S/J 2	-	Esbly 1	23096193	... - ...
53260.	... - ...	12H	23096128	Chelles 2	-	Mitry Mory 2	23096194 12H	... - ...
53261.	... - ...		23096129	Villeparisis 2	-	Pin Villevaude As Le 1	23096195	... - ...
53262.	... - ...		23096130	Dammartin 2	-	Moussy Neuf Es 1	23096196	... - ...

Journée 07 - Aller 29/11/2020				Journée 18 - Retour 18/04/2021				
53263.	... - ...		23096131	Plaine France/Claye 1	-	Non affecté 6	23096197	... - ...
53264.	... - ...		23096132	Esbly 1	-	Lagny Messagers 1	23096198	... - ...
53265.	... - ...	12H30	23096133	Meaux Adom 1	-	Chelles 2	23096199 12H	... - ...
53266.	... - ...		23096134	Pin Villevaude As Le 1	-	Ferte S/J 2	23096200	... - ...
53267.	... - ...	12H	23096135	Mitry Mory 2	-	Dammartin 2	23096201	... - ...
53268.	... - ...		23096136	Moussy Neuf Es 1	-	Villeparisis 2	23096202	... - ...

Journée 08 - Aller 06/12/2020				Journée 19 - Retour 09/05/2021				
53269.	... - ...		23096137	Esbly 1	-	Plaine France/Claye 1	23096203	... - ...
53270.	... - ...	12H	23096138	Chelles 2	-	Non affecté 6	23096204	... - ...
53271.	... - ...		23096139	Lagny Messagers 1	-	Pin Villevaude As Le 1	23096205	... - ...
53272.	... - ...		23096140	Dammartin 2	-	Meaux Adom 1	23096206 12H30	... - ...
53273.	... - ...		23096141	Ferte S/J 2	-	Moussy Neuf Es 1	23096207	... - ...
53274.	... - ...		23096142	Villeparisis 2	-	Mitry Mory 2	23096208 12H	... - ...

Journée 09 - Aller 17/01/2021				Journée 20 - Retour 16/05/2021				
53275.	... - ...		23096143	Plaine France/Claye 1	-	Chelles 2	23096209 12H	... - ...
53276.	... - ...		23096144	Pin Villevaude As Le 1	-	Esbly 1	23096210	... - ...
53277.	... - ...		23096145	Non affecté 6	-	Dammartin 2	23096211	... - ...
53278.	... - ...		23096146	Moussy Neuf Es 1	-	Lagny Messagers 1	23096212	... - ...
53279.	... - ...	12H30	23096147	Meaux Adom 1	-	Villeparisis 2	23096213	... - ...
53280.	... - ...	12H	23096148	Mitry Mory 2	-	Ferte S/J 2	23096214	... - ...

<b>Journée 10</b> - Aller			24/01/2021	<b>Journée 21</b> - Retour			30/05/2021
53281.	... - ...		23096149	Pin Villevaude As Le 1	-	Plaine France/Claye 1	23096215 ... - ...
53282.	... - ...		23096150	Dammartin 2	-	Chelles 2	23096216 12H ... - ...
53283.	... - ...		23096151	Esbly 1	-	Moussy Neuf Es 1	23096217 ... - ...
53284.	... - ...		23096152	Villeparisis 2	-	Non affecté 6	23096218 ... - ...
53285.	... - ...		23096153	Lagny Messagers 1	-	Mitry Mory 2	23096219 12H ... - ...
53286.	... - ...		23096154	Ferte S/J 2	-	Meaux Adom 1	23096220 12H30 ... - ...

<b>Journée 11</b> - Aller			31/01/2021	<b>Journée 22</b> - Retour			06/06/2021
53287.	... - ...		23096155	Plaine France/Claye 1	-	Dammartin 2	23096221 ... - ...
53288.	... - ...		23096156	Moussy Neuf Es 1	-	Pin Villevaude As Le 1	23096222 ... - ...
53289.	... - ...	12H	23096157	Chelles 2	-	Villeparisis 2	23096223 ... - ...
53290.	... - ...	12H	23096158	Mitry Mory 2	-	Esbly 1	23096224 ... - ...
53291.	... - ...		23096159	Non affecté 6	-	Ferte S/J 2	23096225 ... - ...
53292.	... - ...	12H30	23096160	Meaux Adom 1	-	Lagny Messagers 1	23096226 ... - ...

## Vétérans D4 / Phase 1

52

\* Match lever de rideau

## Poule A

Début été : 09H30 Début hiver : 09H30

Brie Des Morin 11	Dammartin Cs 13	Etrepilly/Plessis 11	Lagny Messagers 11
Meaux Adom 11	Nanteuil 11	St Thibault 11	Val De France 12
Villenoy 12	Villeparisis 12		

Journée 01 - Aller 27/09/2020				Journée 10 - Retour 07/03/2021			
53800.	0-5	23100071	Brie Des Morin 11	-	Etrepilly/Plessis 11	23100116	... -...
53801.	4-1	23100072	Nanteuil 11	-	St Thibault 11	23100117	... -...
53803.	2-2	23100074	Villenoy 12	-	Dammartin Cs 13	23100119	... -...
53802.	... -...	01/11/20 23100073	Meaux Adom 11	-	Val De France 12	23100118	... -...
53804.	... -...	23100075	Lagny Messagers 11	-	Villeparisis 12	23100120	... -...
Journée 02 - Aller 04/10/2020				Journée 11 - Retour 21/03/2021			
53805.	1-0	23100076	St Thibault 11	-	Etrepilly/Plessis 11	23100121	... -...
53806.	5-1	23100077	Meaux Adom 11	-	Brie Des Morin 11	23100122	... -...
53807.	3-0	23100078	Nanteuil 11	-	Dammartin Cs 13	23100123	... -...
53808.	4-0	23100079	Lagny Messagers 11	-	Val De France 12	23100124	... -...
53809.	... -...	23100080	Villenoy 12	-	Villeparisis 12	23100125	... -...
Journée 03 - Aller 11/10/2020				Journée 12 - Retour 30/05/2021			
53810.	1-2	23100081	Val De France 12	-	Etrepilly/Plessis 11	23100126	... -...
53811.	6-0	23100082	Nanteuil 11	-	Villenoy 12	23100127	... -...
53813.	2-4	23100084	St Thibault 11	-	Lagny Messagers 11	23100129	... -...
53812.	... -...	23100083	Villeparisis 12	-	Brie Des Morin 11	23100128	... -...
53814.	... -...	23100085	Dammartin Cs 13	-	Meaux Adom 11	23100130	... -...
Journée 04 - Aller 08/11/2020				Journée 13 - Retour 28/03/2021			
53815.	... -...	23100086	Etrepilly/Plessis 11	-	Meaux Adom 11	23100131	... -...
53816.	... -...	23100087	Dammartin Cs 13	-	St Thibault 11	23100132	... -...
53817.	... -...	23100088	Brie Des Morin 11	-	Lagny Messagers 11	23100133	... -...
53818.	... -...	23100089	Villeparisis 12	-	Nanteuil 11	23100134	... -...
53819.	... -...	23100090	Val De France 12	-	Villenoy 12	23100135	... -...
Journée 05 - Aller 15/11/2020				Journée 14 - Retour 11/04/2021			
53820.	... -...	23100091	Dammartin Cs 13	-	Etrepilly/Plessis 11	23100136	... -...
53821.	... -...	23100092	Lagny Messagers 11	-	Meaux Adom 11	23100137	... -...
53822.	... -...	23100093	St Thibault 11	-	Villeparisis 12	23100138	... -...
53823.	... -...	23100094	Villenoy 12	-	Brie Des Morin 11	23100139	... -...
53824.	... -...	23100095	Nanteuil 11	-	Val De France 12	23100140	... -...

<b>Journée 06 - Aller</b> 29/11/2020				<b>Journée 15 - Retour</b> 07/02/2021			
53825.	... - ...	23100096	Etrepilly/Plessis 11	-	Lagny Messagers 11	23100141	... - ...
53826.	... - ...	23100097	Villeparisis 12	-	Dammartin Cs 13	23100142	... - ...
53827.	... - ...	23100098	Meaux Adom 11	-	Villenois 12	23100143	... - ...
53828.	... - ...	23100099	Val De France 12	-	St Thibault 11	23100144	... - ...
53829.	... - ...	23100100	Brie Des Morin 11	-	Nanteuil 11	23100145	... - ...
<b>Journée 07 - Aller</b> 06/12/2020				<b>Journée 16 - Retour</b> 14/03/2021			
53830.	... - ...	23100101	Villeparisis 12	-	Etrepilly/Plessis 11	23100146	... - ...
53831.	... - ...	23100102	Villenois 12	-	Lagny Messagers 11	23100147	... - ...
53832.	... - ...	23100103	Dammartin Cs 13	-	Val De France 12	23100148	... - ...
53833.	... - ...	23100104	Nanteuil 11	-	Meaux Adom 11	23100149	... - ...
53834.	... - ...	23100105	St Thibault 11	-	Brie Des Morin 11	23100150	... - ...
<b>Journée 08 - Aller</b> 17/01/2021				<b>Journée 17 - Retour</b> 16/05/2021			
53835.	... - ...	23100106	Etrepilly/Plessis 11	-	Villenois 12	23100151	... - ...
53836.	... - ...	23100107	Val De France 12	-	Villeparisis 12	23100152	... - ...
53837.	... - ...	23100108	Lagny Messagers 11	-	Nanteuil 11	23100153	... - ...
53838.	... - ...	23100109	Brie Des Morin 11	-	Dammartin Cs 13	23100154	... - ...
53839.	... - ...	23100110	Meaux Adom 11	-	St Thibault 11	23100155	... - ...
<b>Journée 09 - Aller</b> 31/01/2021				<b>Journée 18 - Retour</b> 06/06/2021			
53840.	... - ...	23100111	Etrepilly/Plessis 11	-	Nanteuil 11	23100156	... - ...
53841.	... - ...	23100112	Brie Des Morin 11	-	Val De France 12	23100157	... - ...
53842.	... - ...	23100113	Villenois 12	-	St Thibault 11	23100158	... - ...
53843.	... - ...	23100114	Meaux Adom 11	-	Villeparisis 12	23100159	... - ...
53844.	... - ...	23100115	Lagny Messagers 11	-	Dammartin Cs 13	23100160	... - ...